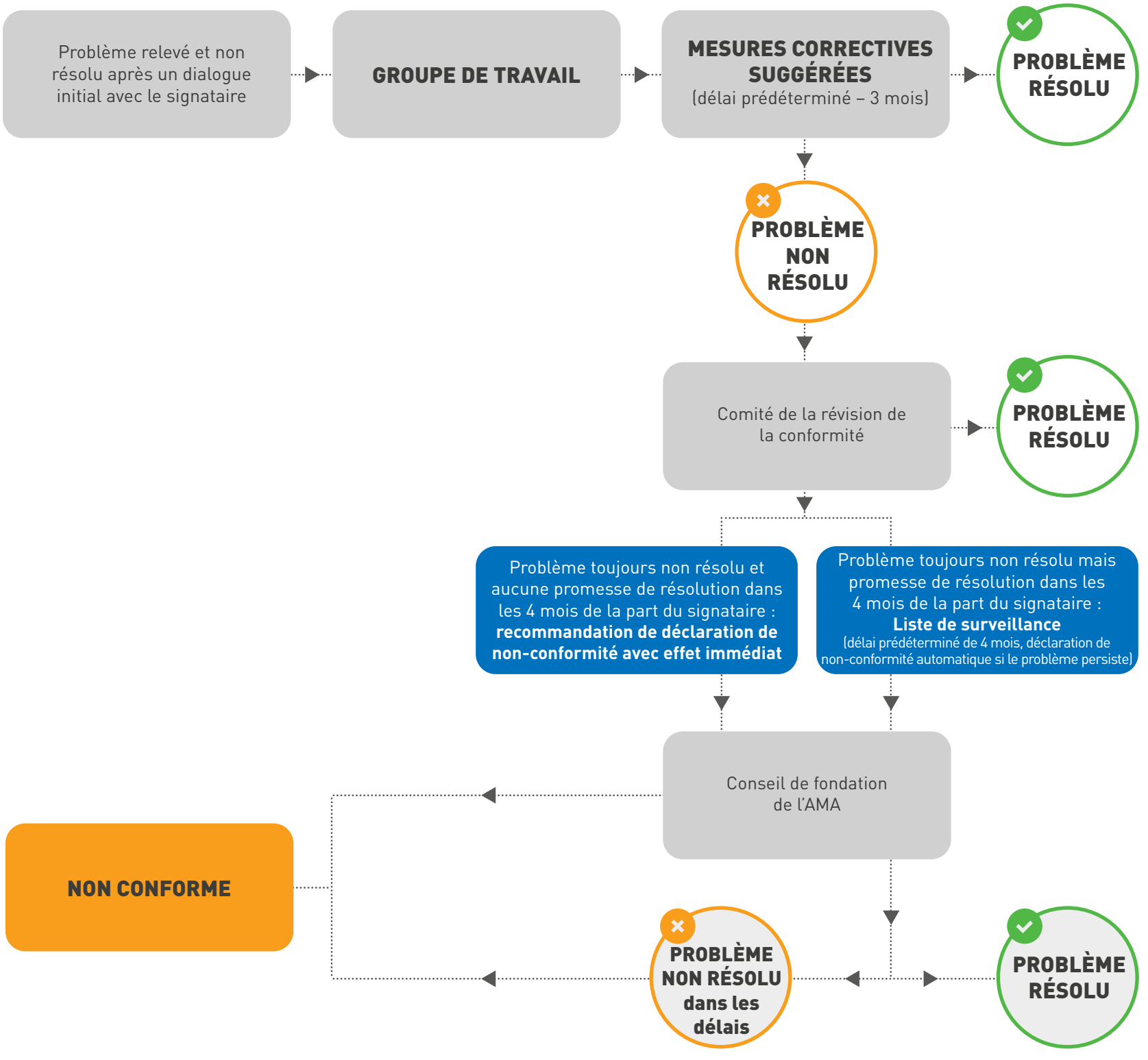
Problème relevé et non résolu après un dialogue initial avec le signataire
GROUPE DE TRAVAIL
MESURES CORRECTIVES SUGGÉRÉES
(délai prédéterminé – 3 mois)
PROBLÈME RÉSOLU
PROBLÈME NON RÉSOLU
Comité de la révision de la conformité
PROBLÈME RÉSOLU
Problème toujours non résolu et aucune promesse de résolution dans les 4 mois de la part du signataire : recommandation de déclaration de non-conformité avec effet immédiat
Problème toujours non résolu mais promesse de résolution dans les 4 mois de la part du signataire : Liste de surveillance
(délai prédéterminé de 4 mois, déclaration de non-conformité automatique si le problème persiste)
Conseil de fondation de l'AMA
NON CONFORME
PROBLÈME NON RÉSOLU dans les délais
PROBLÈME RÉSOLU